CR RDB 2020-12-09

Présents : - Jean-Marie Mineau - Vincent Aouchar - Quentin Géninet - Emile Rogier - Gabriel Detraz - Paul Ziolkowski - Tom Barthe - Leopold Clement - Antoine Grimod

Heure de début : 18h06 Heure de fin : 19h28

ODJ: - CR réunion Rives - Imprimante GS

CR Rives

Le CR complet est ajouté en annexe.

- Crous conciliant
- deadline 4 janvier 2021
- possible d'être prêts avant Noël (modulo problèmes, manque de matériel)
- mise à disposition de badges non-nomminatifs (accès aux locaux techniques). Pas d'info pour l'accès à la résidence en elle-même
- le CROUS impose ses horaires (8h30-17h, pas les weekends), possibilité de commencer à 8h si besoin (sur demande)
- on aménage 1 seul local
- WiFi+filaire, y compris parties communes RDC
- Aurore est le seul FAI aux Rives, donc il faut que le CROUS puisse expliquer comment ça marche (y a déjà eu un mail explicatif et détaillé envoyé), mais il faudrait faire des affiches, des flyers et prévoir un mail type que le Crous peut envoyer pour nous.
- le Crous héberge aussi des personnes sur des durées courtes (taupins, concours, stage 1 mois/semaine,...), il faut donc clarifier les tarifs et la question de l'adhésion
- Joseph Tengué : directeur DSI Crous (excessivement tâtillon)
- Betty VIRAPATIRIN : directrice du site des Rives (gentille, arrangeante)
- Elisabeth Carvalho : directrice George Sand, Emilie Du Châtelet
- Convention : communication, support technique, c'est pour nous et pas le problème du Crous
- le support : assuré par les techniciens (principalement Gabriel), les réponses aux problèmes usuels sont sur auro.re mais pas sur re2o (action avec le pôle communication ?)
- Rapport d'avancement au CROUS toutes les semaines + faciliter les adhésions

Service d'impression

- Avoir une imprimante en libre service à George Sand
- pas oui, pas non, faut approfondir la question
- Les locaux de George Sand sont trop grands
- Et pour l'installation à Emilie Du Châtelet, il faut que les portes soient ouvertes
- Du coup faudrait une personne pour faire des permanences à l'imprimante
- Le Crous va peut être mettre en place un système d'impression pour les résidents du Crous
- Il y aussi une possibilité de la mettre à Twenty ?

Les bornes WiFirst

Jean-Marie doit aller expliquer quand il aura le temps à Mme Carvalho pourquoi les bornes sont débranchées et elle veut qu'on fasse de la communication pour que les gens les rebranchent. Il faut demander à M. Tengué pour pouvoir tester les dédoubleurs. Mme Carvalho est prête à donner la liste des chambres avec des bornes si on lui demande.

Politique actuelle pour le brassage avec les bornes

Quand on sait qu'il y a une borne, on ne brasse pas sur notre réseau. Mais si quelqu'un demande explicitement on le fait et ça devient un problème entre le locataire et le CROUS (droit de jouissance du bien). On ne met pas de borne WiFi dans les chambres où il y a déjà une borne Wifirst. Environ 25% des chambres ont une borne Wifirst, idem pour Aurore. Personne ne s'oppose à cette politique (personne ne souhaite de changement).

Convention Aurore-CROUS

Il faut revoir la convention pour les Rives. Il y a déjà un projet du Crous (pas encore transmis) qui ne sera sûrement pas favorable à Aurore

L'imprimante à Twenty

La présence du gardien rend l'accès plus facile aux installations. A George Sand: partager des locaux avec des asso (quitte à prétexter que seul les gens de George Sand y auront accès) Le DG de Twenty Campus, semble très ouvert à l'idée, il faut bien préciser que tous les adhérents y auraient accès + tenter de vendre l'installation du réseau avec.

Décision : tenter de l'installer dans le foyer de George Sand en leur disant ce qu'ils veulent entendre et faire des stats avec les demandes des étudiants (avis).

Les côtisations

Quand on paye, il faut payer l'adhésion (10€) pour avoir le droit d'utiliser le résau. On peut pas faire moins d'1 an d'adhésion (la loi 1901). Le coup des 2 mois offerts n'est pas clair. Possibilité de baisser l'adhésion à 5€ et offrir un mois (comme ça le problème disparait). Raisons 10€: - insister sur la différence entre l'accès au réseau et l'adhésion à l'association (nécessaire pour avoir internet) - Forcer un peu les gens à rester

Alternatives: - Faire le premier mois à 10€ (5€ d'adhésion) et les suivants à 5 - Tarif spécial pendant les périodes de concours (ex ViaRézo, mais c'est payé par Césal), donc faut demander un justificatif et le vérifier). - Mise en place d'un wifi spécial, avec un abonnement de courte durée - Rendre l'adhésion gratuite (modification des statuts + grille tarifaire?) -> compliqué

Autre point pas clair, le CROUS a son propre réseau mais on ne sait pas s'ils ont internet avec. Possibilité qu'Aurore fournisse internet aux agents du Crous (avenant à

la convention pour autoriser le Crous à utiliser le réseau gratuitement/somme fixée). Peut être juste le WiFi (pour les portables, mais du coup ça devient peut-être une adhésion personnelle des agents). A repréciser avant de prendre une décision. Comme le Crous ne nous paye pas, pas besoin d'appel d'offre (sinon c'est wifirst qui aurait eu les Rives).

Les services sont peu/pas utilisés (ex Nextcloud). Il faudrait faire des statistiques pour voir le nombre de personnes qui adhèrent 1 mois, quand Wifirst a des problèmes. Il faut quand même inciter les gens à prendre des abonnements plus longs (plus simple pour la trésorerie et moins de frais bancaires)

Services:

- gitea, codimd : gratuit
- nextcloud : à vie (les mails surement aussi, quand ce sera en place)

Ils permettent les crossover avec les autres associations (par exemple avec Rezel pour le nextcloud), on utilise le document server de Rezel (permet l'édition de fichier sur Nextcloud), c'est une solution 'temporaire'. Rezel est en train de voir pour faire des séminaires avec les associations du plateau.

Il n'y a plus de questions. Le président clotûre la séance.

Heure de fin : 19h28

Compte-rendu réunion les rives de l'Yvette 2020-12-07

Présents

- Tom Barthe (Aurore)
- Frédéric Grosjean (Crous Verailles)
- Jean-Marie Mineau (Aurore)
- Pierre Pébereau (Aurore)
- Joseph Tengue (Crous Versailles)
- Betty Virapatirin (Crous Versailles)
- Paul Ziolkowski (Aurore)

Délais

Le Crous aimerait accueillir les résidents à partir du 2021-01-04 (accueil du public). Il souhaite attendre qu'au moins une partie des chambres soit reliée par Aurore, quitte à ouvrir progressivement.

Aurore indique que cela pourra être le cas 1 semaine après les vacances d'hiver 2020.

Badges et horaires d'accès

Le Crous indique que le bâtiment sera ouvert aux techniciens Aurore du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00, vacances d'hiver incluses (sur demande exceptionnelle, accès à 8h possible).

Des badges non-nominatifs (au nombre de 3) seront fournis à Aurore pour accéder aux locaux techniques.

À la fin des travaux, ils devront être restitués afin de basculer sur des badges nominatifs (cartes étudiants).

Le Crous exige qu'Aurore soit capable d'identifier et de dater précisément toutes les opérations effectuées par les techniciens d'Aurore.

En cas de problème ou de demande, le Crous indique qu'il ne faut pas hésiter à se tourner vers eux.

Jean-Marie Mineau est désigné comme responsable de l'installation de la résidence. Il est notamment responsable du respect et de la propreté des lieux.

Aurore indique qu'elle tiendra un registre détaillé des interventions effectuées.

Local technique

La baie de gauche est dédiée à Aurore. La baie de droite est dédiée au Crous, et ne doit pas être utilisée par Aurore.

Aurore mentionne que l'université Paris-Saclay n'a pas accès à la galerie reliant les bâtiments 231-232 au 233, et demande si le Crous dispose d'une estimation de date pour l'installation.

Le Crous indique qu'ils ne disposent pas encore de la date de livraison des bâtiments 231 et 232, et que l'intervention aura lieu une fois les bâtiments livrés au Crous. Il estime en outre que cela ne sera probablement pas le cas avant fin janvier 2021.

Le Crous autorise le placement de *switchs* dans la baie du bâtiment 233 (positionnement choisi en intercalage avec les panneaux de brassage présents dans l'armoire).

Aurore note qu'il n'y aura peut-être pas assez de place dans la baie pour l'onduleur prévu. Le Crous indique qu'il est possible de réorganiser les panneaux de brassage pour libérer de l'espace.

La clef de la baie n'est pas dans le local. Le Crous la fournira à Aurore en même temps que les badges d'accès au local technique.

Le Crous et Aurore discutent de leurs disponibilités pour la remise des badges avec signature d'une attestation de remise, et des clefs du local technique.

Mme Virapatirin est disponible à la résidence de l'île le jeudi de 8h30 (voire 8h00) à 9h00 ou vendredi après-midi. Aurore reviendra vers elle avant jeudi. M. Tengue fournira à Aurore les coordonnées.

Parties communes

Aurore remarque que sur les plans fournis, les prises du rez-de-chaussée sont brassées dans la baie du Crous. Le Crous a demandé le déplacement vers la baie d'Aurore, qui en a donc la gestion.

De même, la gestion des bornes Wi-Fi du rez-de-chaussée est à la charge d'Aurore.

Le Crous fait remarquer qu'aucun prestataire tiers n'est en charge du réseau de la résidence.

Bornes Wi-Fi

L'emplacement des bornes est signalé par des gommettes au niveau du faux-plafond.

Un rail métallique est disponible dans le faux-plafond, ainsi que des prises RJ45 pour le placement des bornes. Les rails peuvent être légèrement déplacés au besoin (câbles RJ45 plus longs ; dans ce cas, déplacer les gommettes) pour avoir une meilleure couverture.

Le Crous indique qu'il fournira à Aurore un document recensant la position des bornes Wi-Fi sur les panneaux de brassage.

Communication

Aurore propose de positionner des affiches dans le bâtiment afin d'expliquer le fonctionnement de l'adhésion.

L'adhésion à l'association est un prérequis légal à la fourniture d'un service d'accès à l'Internet. Elle dure 1 an.

Le Crous propose que l'association fournisse des *flyers*, qui seront accessibles aux résidents, en plus d'affiches mises à l'accueil, et dans le hall (boites aux lettres).

Par ailleurs, Aurore s'engage à rédiger un document explicatif du fonctionnement de l'abonnement à destination du Crous, afin qu'il puisse mieux informer ses usagers.

Le Crous fait remarquer que des modifications de la convention pourraient s'avérer nécessaires, notamment pour l'accueil des « courts séjours » (stagiaires, ou candidats à des concours par exemple). À minima, le Crous juge nécessaire qu'Aurore détermine les modalités de ces usages.

Il faudra dans tous les cas communiquer correctement afin d'expliquer que le statut de membre de l'association Aurore est requis.

Aurore propose de soumettre l'adhésion à l'association en même temps que la signature du bail (arrivée du résident).

Aurore transmet ces points à son conseil d'administration.

Divers

Aurore organisera une présentation à destination du Crous pendant la première semaine de janvier 2021, qui permettra de simplifer les communications futures.

Le Crous demande s'il lui est possible d'utiliser l'accès à internet d'Aurore en Wi-Fi pour ses besoins propres.

Couverture Wi-Fi

Le Crous souhaite que la laverie du 1er étage soit couverte en Wi-Fi. Aurore et le Crous consulteront les plans.

Aurore avait, lors d'un échange par mail passé, proposé d'ajouter plus de bornes ; offre que le Crous avait décliné, mais qui pourrait être réévaluée dans le futur en fonction de la situation (couverture mesurée, …).

Les rails déplaçables permettent une certaine flexibilité pour le positionnement des bornes.

Le Crous demande si Aurore effectuera une étude de couverture Wi-Fi, et propose le logiciel Ekahau. Aurore indique qu'il essaiera d'en effectuer une.

Le réseau propre du Crous est uniquement en filaire. Toute la gestion Wi-Fi est déléguée à Aurore.

La question des bornes dans les salles de rencontre, multimédia et de jeux se pose. En effet, le faux-plafond n'est pas amovible (1 ou 2 trappes par salle) et est épais, et le passage de câbles sans fourreaux déjà présents pourrait être compliqué. Le Crous propose l'usage de bornes et de goulottes adhésives collées au mur.

Le Crous insiste sur le fait qu'il est **interdit de faire des trous** dans les murs ou faux-plafonds sans son accord préalable, et ce pour des raisons d'assurance.

Les salles communes seraient accesibles aux usagers dès l'ouverture de la résidence, sauf problématiques sanitaires.

Aurore ne trouve pas d'emplacement pour une borne dans le hall d'entrée. Se référer au plan, et si rien de prévu, voir avec M. Tengue. Aurore propose d'installer une borne Wi-Fi à l'accueil au rez-de-chaussée. Le Crous indique que toutes les prises RJ45 seront utilisées par son matériel.

Le Crous indique qu'il vérifiera les plans de nouveau, et indique qu'en cas de problème (par exemple des câbles ou des fourreaux) manquants, il faut les contacter. Ils transmettront aux responsables techniques.

Communication

Le Crous propose qu'Aurore lui indique régulièrement (1 fois par semaine par exemple) quels studios sont câblés, afin qu'il puisse ouvrir progressivement les chambres reliées.

Aurore s'engage à fournir deux adresse e-mail, respectivement pour le support et les techniciens, qui permettront de transmettre les problèmes à Aurore.

Le Crous propose d'effectuer des campagnes d'envoi massif de mails aux nouveaux usagers, si Aurore fournit un message type. Idem pour tout publipostage désiré par Aurore, à condition qu'Aurore rédige le(s) mail(s).

Actions à effectuer

- Aurore fait un retour au Crous pour la récupération des badges et des clefs de la baie ;
- Aurore évalue les possibilités pour les adhérents courte-durée (adhésion à 5€ + 1 mois offert vs 10€ + 2 mois) ;
- le Crous fournit une autorisation écrite pour la fixation des bornes et goulottes aux murs si nécessaire (scotch double face) ;
- le Crous fournit 3 badges non-nominatifs pour la durée des travaux ;
- Aurore fournit des *flyers* et/ou des affiches de présentation d'Aurore ;
- le Crous fournit à Aurore les coordonnées de Mme Virapatirin ;
- le Crous fournit à Aurore la position des arrivées de brassage des bornes dans la baie ;
- Aurore présentera l'association à la direction de la résidence pour qu'ils puissent répondre aux questions des premiers arrivants.